

COMMUNIQUÉ - Paris, le 7 novembre 2011

**2012, année internationale des coopératives**  
**Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur**

L'Assemblée Générale des Nations Unies a officiellement lancé l'Année internationale des coopératives, le 31 octobre à New York. Dans son discours d'ouverture, Sha Zukang, adjoint du Secrétaire général pour les affaires économiques et sociales, a ainsi déclaré que « l'Année internationale des coopératives souligne à la fois la promotion du modèle coopératif et le renforcement des capacités de développement des entreprises coopératives ».

Gouvernements, dirigeants d'organisations internationales et représentants de coopératives étaient présents. Siégeant parmi la délégation coopérative, Jean-Claude Dettleux, président de Coop FR, l'organisation représentative du mouvement coopératif français, et Jean-Louis Bancel, président du Groupe Crédit Coopératif, se sont réjouis de la reconnaissance internationale du rôle des coopératives et de leur contribution au développement économique et social, et à la réduction de la pauvreté.

Le slogan « *Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur* » marque bien la volonté des Nations Unies de sensibiliser les Etats membres à la promotion de la coopération dans le cadre de la création d'entreprise, de l'éducation, de la recherche, etc. Il doit se traduire concrètement par la mise en œuvre d'un cadre législatif et réglementaire adapté. Coop FR souhaite que l'ONU s'adresse aux Etats, ainsi qu'aux grandes organisations internationales à caractère économique et financière et aux autorités publiques nationales et internationales.

C'est à Cancun (Mexique), lors de son Assemblée générale, le 14 novembre 2011, que les coopérateurs du monde entier réunis au sein de l'Alliance coopérative internationale<sup>1</sup> (ACI) lanceront l'Année internationale des coopératives. Au nom de la diversité des entreprises, l'ACI invite les chefs d'Etat et de gouvernement du G20, dans sa *Lettre ouverte d'un milliard de coopérateurs* du 2 novembre, à prendre en compte les spécificités des coopératives dans la mise en œuvre des politiques publiques, tant par les Etats que par les organisations internationales.

---

<sup>1</sup> L'ACI est l'organisation représentative des coopératives au niveau international. [www.ica.coop](http://www.ica.coop)

## **Près de 1 milliard de membres dans le monde**

Les coopératives dans le monde comptent près d'un milliard de membres et 100 millions d'emplois. A elles seules, les 300 plus grandes coopératives totalisent des revenus annuels de 1 600 milliards de dollars, l'équivalent du PIB du Canada.

En France, on compte 21 000 entreprises coopératives qui emploient près d'un million de salariés. Les 100 premières coopératives françaises représentent 3% de l'emploi salarié en France. Les coopératives sont des entreprises économiquement performantes, dont les enseignes sont reconnues dans tous les secteurs d'activité (agro-alimentaire, artisanat, banque, commerce, culture, éducation, industrie, logement, technologies de l'information, pêche, recherche, services, transports, etc.).

## **Des entreprises démocratiques, orientées sur le long terme**

Les coopératives constituent un modèle d'entreprise démocratique fondé sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence. Ce sont des sociétés de personnes ayant pour finalité première de rendre des services individuels et collectifs à leurs membres.

Dans un contexte de crise financière aggravée par la recherche du profit à tout prix et la spéculation, le modèle coopératif est l'un des plus durables et des plus efficaces pour répondre aux défis économiques et sociaux à venir.

Pour en savoir plus : [www.entreprises.coop](http://www.entreprises.coop)

Site AIC 2012, de l'Alliance coopérative internationale : [www.2012.coop](http://www.2012.coop)

Site AIC 2012 de l'ONU : <http://social.un.org/coopsyear/>

## **Coop FR les entreprises coopératives**

Contact presse

Chrystel Giraud-Dumaire

01 42 93 59 59

[cgiraud@entreprises.coop](mailto:cgiraud@entreprises.coop)

Membres de Coop FR, organisation représentative du mouvement coopératif français : Association Nationale de la Copropriété et des Copropriétaires (ANCC) ; Groupe BPCE (Banques Populaires ; Caisses d'Épargne) ; Groupe Crédit Coopératif ; Coopération Maritime ; Confédération Générale des Sociétés Coopératives et Participatives (CG SCOP) ; Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) ; Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles (CNMCCA) ; Coop de France ; Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA) ; Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans (FFCGA) ; Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC) ; Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM (FNSCHLM) ; Fédération des enseignes du Commerce Associé (FCA) ; France Groupements ; Office Central de la Coopération à l'École (OCCE)